

<p>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</p>	<p>Intitulé de l'action : S'engager sur du long terme dans une démarche globale d'évaluation par compétence pour favoriser les apprentissages en classe de 3ème prépa-pro. (renouvellement) Établissement : lycée Henri Fertet 2 place du général BOICHUT – 70100 GRAY Courriel : ce.0700011g@ac-besancon.fr Téléphone : 03 84 65 65 40</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : Delphine SEGUIN et Laurence PROST Adresse électronique du coordonnateur : delphine.seguin@ac-besancon.fr laurence.prost@ac-besancon.fr</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Diagnostiquer les besoins des élèves issus de collèges différents et adapter sa pédagogie pour permettre à tous de progresser. Le public accueilli en 3ème prépa-pro est un public fragile en difficulté scolaire, qui a un rapport négatif face aux apprentissages. Ces élèves ont besoin de reprendre confiance en eux et de retrouver une image constructive de ce que l'école peut leur apporter. Assurer une continuité par rapport au collège Avec la mise en oeuvre de la réforme du collège, du nouveau socle commun de connaissance, de compétences et de culture et du LSU, une continuité pédagogique est indispensable pour permettre une progression de chaque élève à partir de ses acquis. Sur l'année 2016-2017, l'équipe pédagogique avait engagé une réflexion sur le lien entre les disciplines et les domaines de compétence du nouveau socle commun et avait souhaité s'engager dans une nouvelle démarche d'évaluation. Sur l'année 2017-2018, toute l'équipe est entrée dans une démarche d'évaluation par compétence nécessitant de la concertation entre les disciplines. Évaluer pour les apprentissages Modifier le rapport de l'élève à l'école et à ses apprentissages en s'axant sur une évaluation formative tout au long du processus d'apprentissage afin de lui permettre d'être acteur de sa progression. Limiter les phénomènes de refus face aux apprentissages en supprimant les notes et l'image que celles-ci renvoient à l'élève et à l'enseignant. Entrer dans une démarche d'évaluation plus constructive où les attentes sont clairement identifiables par l'enseignant, l'élève et sa famille. Nécessité d'évolution dans les pratiques Dans le cadre de la réforme du collège et du nouveau socle commun, il est nécessaire de mieux s'approprier l'outil informatique (pronote, LSU) en le rendant plus interactif : triangle élèves, parents, professeurs. Renforcer les compétences du socle pour favoriser une orientation choisie et limiter le décrochage scolaire. Difficulté pour les élèves de formuler des vœux en adéquation avec leur résultat scolaire. Ce qui génère des orientations subies plutôt que choisies. 25% des élèves se retrouvent sans affectation choisie et doivent se positionner sur une formation par défaut, ce qui conduit à du décrochage scolaire.</p>
<p>DIAGNOSTIC INITIAL POUR PROJET D'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE</p>	
<p>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</p>	<p>Il s'agit de modifier la démarche d'évaluation vers une évaluation positive afin de revaloriser l'image que l'élève a de lui dans sa globalité, de lui permettre de redevenir disponible pour les apprentissages et de s'inscrire dans une démarche de progrès. L'évaluation des élèves par compétence est utilisée dans toutes les disciplines, à partir du</p>

	<p>référentiel de compétences commun. Les notes sont supprimées sur la classe de 3ème prépa-pro sauf sur les examens blancs. Un bulletin adapté a été construit en s'appuyant sur des outils existants. (logiciel pronote et LSU).</p>
OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPTE(S)	<p><u>Sur les élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire prendre conscience à chaque élève de ses capacités et lui permettre d'être actif dans ses apprentissages et sa progression. - Modifier son rapport face aux apprentissages et lui redonner une image positive de lui. - Comprendre l'importance de progresser dans certaines compétences pour réussir son projet d'orientation - <p><u>Sur la pratique des enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evoluer dans ses pratiques professionnelles en favorisant une évaluation plus formative que sommative. - Permettre un meilleur suivi des élèves en s'appuyant sur des compétences et non sur des notes. - Pouvoir donner de manière individuelle des outils de remédiation. - Favoriser l'interdisciplinarité. <p>Mettre en commun des outils méthodologiques.</p> <p><u>Sur l'établissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager d'autres équipes à entrer dans cette démarche d'évaluation par compétence
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUES	<p>Élèves impliqués : élèves de 3ème prépa-pro Nombre : une classe complète de 24 élèves. Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire, grande ruralité...) : 80% des élèves sont issus du milieu rural. Tous sont en difficulté scolaire et ne possèdent pas à leur entrée en 3ème les compétences de base attendues. De plus, ils ont une image très négative d'eux-mêmes et de l'institution.</p>
	<p>Acteurs éducation nationale / ATOS potentiellement impliqués Nombre: 1 AESH Liste: enseignants : Equipe pédagogique complète des 3ème prépa pro</p> <p>Engagement d'un réseau (écoles/collège) : <u>OUI- NON</u> Accompagnement IEN : <u>OUI - NON</u></p>
	<p>Partenariats éventuels : Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPE ?</p> <p style="text-align: center;"><u>OUI - NON</u></p> <p>Si oui, titre du projet et nom du porteur :</p>
	<p>Modalités d'organisation : <u>concertation</u> 1 Temps de concertation par période à l'initiative d'un personnel de direction pour assurer un suivi et un accompagnement des équipes. 1 temps de concertation (en juillet et en septembre) entre les enseignants de l'équipe pour organiser l'année scolaire à venir, harmoniser les pratiques et assurer la continuité du projet. Prévoir un accompagnement à l'outil informatique sur des « pauses numériques » avec la proviseure adjointe et les enseignants à l'aise (partage de compétences). <u>organisation scolaire :</u> *Organisation de l'emploi du temps pour permettre un travail de co-enseignement ou du dédoublement. *Bulletin trimestriel présentant un récapitulatif du niveau de maîtrise des compétences (code couleur)</p>
INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT /L'ÉCOLE	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Axe 1 : assurer un parcours de réussite à chaque élève (garantir la maîtrise des compétences du socle) -Axe2 : accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques (permettre aux enseignants de répondre aux besoins de tous les élèves) -Axe 3 : favoriser la convergence de tous les acteurs de l'éducation (veiller à l'amélioration du climat scolaire)